

République française
Département de la Lozère
COMMUNE DE PEYRE EN AUBRAC

Séance du mercredi 20 décembre 2017

Date de la convocation: 12/12/2017

Membres en exercice :
69

Présents : 39

Votants : 52

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille dix-sept et le vingt décembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain ASTRUC,

Présents : Alain ASTRUC, Olivier PRIEUR, Michelle BASTIDE, Benoît GRANIER, Yvette ITIER, François HERMET, Marie-Françoise PROUHEZE, Jean-Luc MALAVIEILLE, Bertrand REVERSAT, François ESTEVENON, Vincent HERMET, Laetitia TICHET, Frédéric MONTANIER, Thérèse ARRUFAT, Bernard MARTIN, Bénédicte ROUX SIBILLON, Christian GROLIER, André GINESTIERE, Murielle CRÉSPIN, Thierry TROCELLIER, Etienne CLAVEL, Raymond SAUSSE, Francis OSTY, Arnaud BRINGER, Michel GUIRAL, Patrick TRANCHARD, Sylvain POUDEVIGNE, Francis HOSTALIER, Pascal NUC, Jean-Philippe MACHARD, Emile CHABERT, Danièle GREBERT, Denis DELTOUR, Christian MALAVIEILLE, Maryse CONORT, Gabrielle DOMERGUE, Isabelle VIELLEDENT, Denis GRAS, Géraldine VELAY

Représentés : Joëlle BELICOURT par André GINESTIERE, Marie-Thérèse FOURIS par Murielle CRÉSPIN, Renée CORDESSE par François HERMET, Patricia ASTIER par Emile CHABERT, Hervé BRUGERON par Olivier PRIEUR, Magali COLLANGE par Alain ASTRUC, Virginie SAGNET par Christian GROLIER, Ludovic BOUCHARD par Denis GRAS, Jean-Pierre ITIER par Michel GUIRAL, Hervé Cournut par Arnaud BRINGER, Nicolas VELAY par Frédéric MONTANIER, Pascal VIGNE par Denis DELTOUR, Catherine REVERSAT-PINTENET par Jean-Philippe MACHARD

Excusés : Jean-Luc GEMARIN, Jacky RIBEYRE, Marcelle ROUQUET

Absents : Cécile TROCELLIER, Louis ALBARET, Christian ATTRAZIC, René PLANCHON, Jean-Marc BRUGERON, Damien ESTEVENON, Christian VAISSIERE, Joël PAGES, Yvan BUFFIERE, René TROCELLIER, Daniel MANTRAND, Jacques BREMOND, Thierry CHARDAIRE, Viviane FEIMANDY

Secrétaire de séance :
Madame Marie-France
PROUHEZE

2017_326 - Objet : Délibération pour procéder à l'enquête publique préalable à l'allégation d'un chemin rural lieu-dit Andagnols (St Sauveur de Peyre)

MENDE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/01/2018
049-200064731-20171220-2017_326-DE

Le chemin rural dit d'Andagnols à La Chazotte situé à St Sauveur de Peyre, sur son emplacement actuel, n'est plus affecté à l'usage du public qui n'a pas lieu de l'utiliser, et constitue aujourd'hui une charge d'entreprise pour la collectivité. En pratique, un autre chemin a été ouvert pour maintenir une liaison entre les hameaux.

L'aliénation du chemin rural d'origine, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit d'Andagnols à La Chazotte, en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration ;
- d'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Certifié conforme et exécutoire.
M. le Maire, A. ASTRUC



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 23/01/2018 et publié ou notifié le 23/01/2018
--

RF MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 23/01/2018 048-200064731-20171220-2017_326-DE

COMMUNE : PEYRE EN AUBRAC

DEPARTEMENT : LOZERE

ARRETÉ DU MAIRE : 2018_28

Prescrivant l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural située entre les lieudits "Andagnols" et "La Chazotette" (commune déléguée de St Sauveur de Peyre)

Modification de l'arrêté n°2018-16 portant sur la date de présence du commissaire enquêteur en Mairie déléguée.

Le Maire de Peyre en Aubrac,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L 161-10 et L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime

Vu les articles R 161-25 à R 161-27 du code rural et de la pêche maritime

Vu le code des relations entre le public et l'administration

Vu la délibération n° 2017-326 du conseil municipal en date du 20 décembre 2017 :

- constatant la désaffectation de fait d'une partie du chemin rural située entre les lieudits "Andagnols" et "La Chazotette" (commune déléguée de St Sauveur de Peyre)

- décidant de lancer la procédure d'aliénation des chemins ruraux prévue par l'article L.161-10 du Code rural et de la pêche maritime et autorisant Monsieur le Maire à prescrire l'enquête publique préalable à l'aliénation dudit chemin rural,

Vu le dossier d'enquête publique mis à disposition du public,

Considérant que le projet retenu par le conseil municipal nécessite la réalisation d'une enquête publique,

ARRETE

ARTICLE 1 : OBJET, DATE ET DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé, sur le territoire de la commune de Peyre en Aubrac, à une enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural situé entre les lieudits "Andagnols" et "La Chazotette" (commune déléguée de St Sauveur de Peyre) pour une durée de *18 jours consécutifs, du mardi 3 avril 2018 au jeudi 19 avril 2018 inclus.*

ARTICLE 2 : PERSONNE RESPONSABLE JURIDIQUEMENT DU PROJET ET DEMANDE D'INFORMATION

Monsieur le Maire de Peyre en Aubrac est responsable juridiquement du projet. Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès de la Mairie de Peyre en Aubrac, av. du Languedoc, Aumont-Aubrac -48130 PEYRE EN AUBRAC

ARTICLE 3 : DÉSIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR / PERMANENCES

Monsieur Jacques SIRVENS est désigné en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition des personnes intéressées et recevra les observations faites sur le projet soumis à enquête publique à la mairie déléguée de St Sauveur de Peyre, rte de St Amans, le village de St Sauveur, 48130 PEYRE EN AUBRAC :

MEUDE

• *le jeudi 12 avril 2018 de 14h30 à 16h30.*

Date de réception de l'AR: 21/03/2018

048-210043211001032100121118 de 14h30 à 16h30.

31
25/4

ARTICLE 4: MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU DOSSIER AU PUBLIC ET OBSERVATIONS DU PUBLIC

Pendant la durée de l'enquête, les pièces relatives au dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en la **mairie déléguée de St Sauveur de Peyre** du mardi 3 avril au jeudi 19 avril 2018 inclus, pendant toute la durée de l'enquête afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture et consigner éventuellement ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre d'enquête.

Celles-ci pourront par ailleurs être communiquées oralement ou par écrit au commissaire enquêteur, à l'occasion de ses permanences, dont les dates et horaires sont précisés à l'article 3 ci-dessus.

Elles pourront aussi être reçues par voie postale, au plus tard le 19 avril 2018, par le commissaire enquêteur au siège de l'enquête où toute correspondance doit être adressée, à l'adresse suivante (en précisant sur l'enveloppe la mention: «*Ne pas ouvrir*»):

À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Mairie déléguée de St Sauveur de Peyre

Rte de St Amans - le village

48130 PEYRE EN AUBRAC

Elles pourront également être adressés au plus tard le 19 avril 2018 par mail à l'adresse suivante : enquetepubliqueandagnols@gmail.com

Toute personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête et des observations du public auprès de la mairie en adressant sa demande à : M. le Maire délégué, Mairie déléguée de St Sauveur de Peyre, Rte de St Amans - le village, 48130 PEYRE EN AUBRAC.

Le dossier est également consultable sur le site internet de la commune déléguée de St Sauveur de Peyre (<http://www.saintsauveurdepeyre.fr>).

ARTICLE 5 : PUBLICITÉ DE L'ENQUÊTE

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié, quinze jours au moins avant le début de celle-ci, en caractères apparents dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le Département de Lozère ci-après désignés : La Lozère Nouvelle et Midi Libre.

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à l'enquête avant l'ouverture de l'enquête.

Quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, l'arrêté d'ouverture de l'enquête

- sera affiché sur panneau d'affichage de la commune de Peyre en Aubrac,
- sera affiché aux extrémités du chemin concerné faisant l'objet du projet d'aliénation

L'avis sera également publié sur le site internet de la commune (<http://peyreenaubrac.fr/>) et sur le site de la commune déléguée de St Sauveur de Peyre (<http://www.saintsauveurdepeyre.fr>)

ARTICLE 6 : CLOTURE DE L'ENQUÊTE

À la date de clôture de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur.

RF MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 21/03/2018 048-200004731-20180321-2018_28-AR

32
JS

Celui-ci disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au maire son rapport et ses conclusions. Ces documents seront ensuite laissés à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

ARTICLE 7 : DECISION INTERVENANT AU TERME DE L'ENQUETE

Après remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil municipal délibérera. Il est précisé qu'en cas d'avis défavorable du Commissaire enquêteur, la délibération du conseil municipal décidant l'aliénation sera motivée.

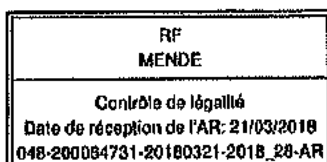
Cette délibération sera ensuite transmise à M le Préfet de Lozère pour approbation dans le délai de deux mois prévu par la loi.

ARTICLE 8 : VOIE DE RECOURS

Le recours pour excès de pouvoir à l'encontre du présent arrêté peut être exercé devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et de son affichage.

Le 21/03/2018

Pour extrait certifié conforme
M.le Maire
Alain ASTRUC



33 JS
/ /

NOTICE EXPLICATIVE

Enquête publique relative à l'aliénation d'une partie du chemin rural située entre les lieudits "Andagnols et "La Chazotette"

La partie sud située sur le hameau d'Andagnols du chemin rural actuel d'Andagnols à La Chazotette (DP1, DP2 et DP3) n'est plus affecté à l'usage du public qui n'a pas lieu de l'utiliser, et constitue aujourd'hui une charge d'entreprise pour la collectivité. Cette partie du chemin n'étant pas entretenue depuis plusieurs années, il n'est plus praticable. En somme, un autre chemin avait été ouvert pour maintenir une liaison non carrossable entre les hameaux.

L'aliénation du chemin rural d'origine, prioritairement aux riverains d'Andagnols, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

Commune de PEYRE EN AUBRAC

Lieu dit : "Ardagnols"

Propriété de l'indivision DE BOURBON DE PARME

Cadastre : Section 183C n°419,420,421,422,423,424,418p, 425p, 427p

PLAN de DIVISION

Cession à la commune de Peyre en Aubrac

418p) superficie cadastrale: 70m²

425p) superficie cadastrale: 30m²

427p) superficie cadastrale: 250m²

Cession à l'indivision DE BOURBON DE PARME

DP1) superficie cadastrale: 94m²

DP2) superficie cadastrale: 64m²

DP3) superficie cadastrale: 526m²

LEGENDE

- Piquet
- ▲ Station
- Limite divisoire

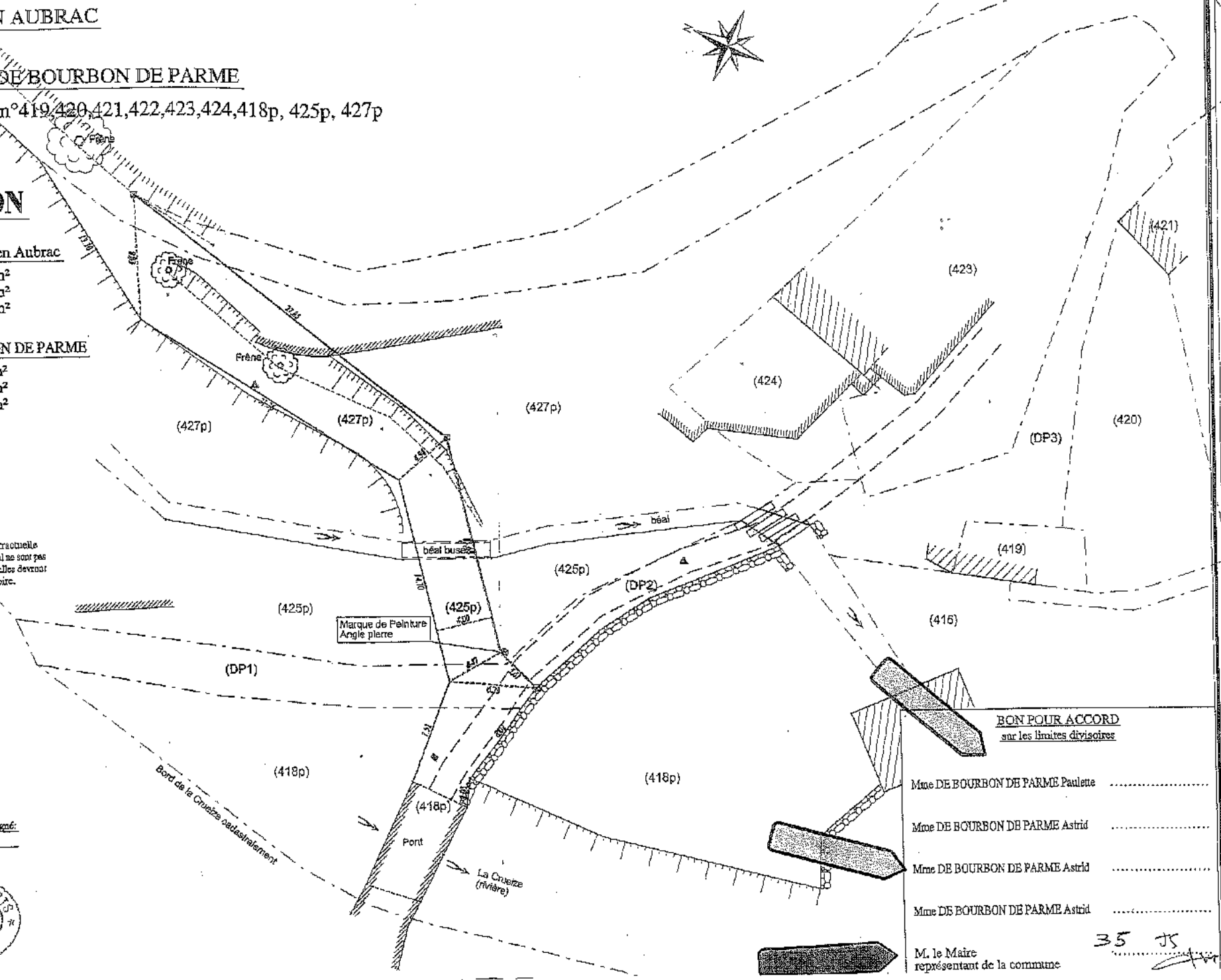
Application cadastrale non contractuelle
Nota: Les limites obtenues par application du plan cadastral ne sont pas opposables aux propriétaires contigus. Pour le devenir elles devront faire l'objet d'une opération de bornage contractuelle.

Echelle: 1/250



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISÉ GARANTIR

Dressé par le Géomètre-Expert D.P.L.G. sousigné:
A MARVEJOLS le 17 août 2017



BON POUR ACCORD
sur les limites divisaires

- Mme DE BOURBON DE PARME Paulette
- Mme DE BOURBON DE PARME Astrid
- Mme DE BOURBON DE PARME Astrid
- Mme DE BOURBON DE PARME Astrid
- M. le Maire
représentant de la commune

35 JS



COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-DE-PEYRE
Copie de Plan
0 100m
Echelle 1/1290
Cadastré rectifié - Origine DGI - 2011

36 JS



37 to 41



38 JS 4/64



39 20/04

AUTOMOBILES
VENTE
Breaks
Peugeot
VOLVO V40 1.6 T5CH Start Stop

MINI
Dacia Duster 1.5 dci 116ch 4x4
Dacia Duster 1.5 dci 116ch 4x4

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

DAILY COE 2
DAILY COE 2
DAILY COE 2

Mobilis
Mobilier
Mobilier

fidelio
04 66 29 02 66
fidelio-gard.fr

Achetez
Violons 1000€
Violons 1000€

Services
Services
Services

Volvo
VOLVO V40 1.6 T5CH Start Stop
VOLVO V40 1.6 T5CH Start Stop

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

BONNES AFFAIRES
BONNES AFFAIRES
BONNES AFFAIRES

fidelio
04 66 29 02 66
fidelio-gard.fr

Achetez
Violons 1000€
Violons 1000€

Services
Services
Services

Volvo
VOLVO V40 1.6 T5CH Start Stop
VOLVO V40 1.6 T5CH Start Stop

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

BONNES AFFAIRES
BONNES AFFAIRES
BONNES AFFAIRES

fidelio
04 66 29 02 66
fidelio-gard.fr

Achetez
Violons 1000€
Violons 1000€

Services
Services
Services

Volvo
VOLVO V40 1.6 T5CH Start Stop
VOLVO V40 1.6 T5CH Start Stop

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

BONNES AFFAIRES
BONNES AFFAIRES
BONNES AFFAIRES

fidelio
04 66 29 02 66
fidelio-gard.fr

Achetez
Violons 1000€
Violons 1000€

Services
Services
Services

Volvo
VOLVO V40 1.6 T5CH Start Stop
VOLVO V40 1.6 T5CH Start Stop

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

BONNES AFFAIRES
BONNES AFFAIRES
BONNES AFFAIRES

fidelio
04 66 29 02 66
fidelio-gard.fr

Achetez
Violons 1000€
Violons 1000€

Services
Services
Services

Volvo
VOLVO V40 1.6 T5CH Start Stop
VOLVO V40 1.6 T5CH Start Stop

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

Renault
Renault Clio 1.5 dci 110ch
Renault Clio 1.5 dci 110ch

BONNES AFFAIRES
BONNES AFFAIRES
BONNES AFFAIRES

fidelio
04 66 29 02 66
fidelio-gard.fr

Achetez
Violons 1000€
Violons 1000€

Services
Services
Services

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi Libre et Midi Libre Dimanche, s'interdit et s'interdit de publier...
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
pretabila à l'attribution d'une partie du chemin rural situés entre les communes d'Andignoul et de La Chazelette (commune déléguée de St Sauveur du Payre)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
pretabila à l'attribution d'une partie du chemin rural situés entre les communes d'Andignoul et de La Chazelette (commune déléguée de St Sauveur du Payre)
Commune Payre-et-Aurours (Lozère)
Par arrêté du 20/10/16 en date du 20/10/2016, le Maire de Payre-et-Aurours a autorisé l'attribution d'une partie du chemin rural situés entre les communes d'Andignoul et de La Chazelette (commune déléguée de St Sauveur du Payre) à son débouché vers la commune de Payre.

Antiquaire achete
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens
arts antiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
yvelina@compagnie-art.com

41 JSC

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Nous, Alain ASTRUC, Maire de Peyre en Aubrac de la commune de PEYRE EN AUBRAC, certifions que l'élément suivant a bien été affiché sur les panneaux d'affichages (intérieur et extérieur) de la Mairie et mairie déléguée concernée et aux extrémités du chemin rural concerné :

"Arrêté du Maire prescrivant l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural située entre les lieudits "Andagnols" et "La Chazotette" (commune déléguée de St Sauveur de Peyre)"

Fait en Mairie à PEYRE EN AUBRAC
le 20 mars 2018.

Alain ASTRUC, Maire de Peyre en Aubrac.





VENTES IMMOBILIÈRES

Villefont vds immeuble 5 appart. F5, F3, 2 F2, 1 T2, caves, 3 balcons, cuisines équipées, 400 m², classe C et D, à saisir. Tél. 04.66.46.13.78 ou 06.82.03.43.36.

♦ Vds St-Chély-d'Apcher, maison individuelle, 560 m², très bon état, 125 m² habitables, 7 pièces, grand séjour, 2 garages, toiture ardoise, monumentale aia et crépis refaits, expo. sud ouest. Tél. 06.88.46.82.34.

♦ Part. vds studio avec garage, Montpellier. Plan des 4-Seigneurs, rés. sécurisée, quartier calme, proche fac et hôpitaux, avec grande terrasse, prix 65000 €. Tél. 06.41.73.82.25.

Montpellier Hôpitaux-Facultés, proche nouvelle faculté de Médecine, vds 3 pièces (63 m²) + garage, dans résidence sécurisée et calme. Idéal investisseur ou résidence principale, prix : 199000 €. Tél. 06.81.61.41.39.

♦ Vds appartement 85 m² + cave et place de parking, 5 allée Piencourt, Mende. Tél. 04.66.48.08.46 ou 06.83.18.63.54.

♦ Vds appartement T2 avec cave et garage, situé au Méridien, à Saint-Chély-d'Apcher. Pour tous renseignements Tél. 04.66.31.11.56.

♦ Vds corps de ferme à rénover, 1500 m², avec jardin et forêt à pain, Le Mas, 48100 Saint-Laurent-de-Murac, 125000 euros. Tél. 04.66.32.22.06.

♦ Vds T2 57 m², 2 balcons, garage fermé, Montpellier, proche facultés hôpitaux, 1^{er} étage, double vitrage, chauff. indiv. Tél. 06.82.72.25.29.

TERRAINS

♦ Vds terrain à bâtir, à Marvejols, plat, de 600 à 1000 m², expo sud, viabilisé. Tél. 04.66.32.03.31.

Vds terrain constructible, 2 km Saint-Chély-d'Apcher, dans village du Cros, commune à viabilisé, 2188 m², 25 €. Tél. 06.81.26.14.52.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Selon arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (NOR : MCOE1240070A) le tarif départemental pour l'année 2016 est fixé à 4,12 € HT ligne (du kilomètre)

Lozère Nouvelle

Hebdomadaire régional d'information 7, bis Impasse Chanoine Kemize BP 17 - 48001 Mende Cedex

CCP CLEMONT-FD 608 851

■ Directeur de la publication Claude Dominiati

■ PubliNet locale annonceur légaux 04 66 49 65 94

Journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires pour l'ensemble du département de la Lozère.

■ Titre édité par l'Association Communiquer, Informer et vivre au Pays (CAIP). Déclarée à la Préfecture de la Lozère (JD du 22/07/97), date émitée. CPPAP n° 8630 C 8648 SIRET 726 112 972 600 13 code APE 5914 ISSN : 1267-486 X

■ Président Dominique Lamouérou.

■ Rédacteur en chef Patrick Zimmerman.

■ PAO, mise en pages Atelier de La Lozère Nouvelle.

■ Impression Impprimerie Kabinpres - Givree

■ Numéro 3749 du 22 mars 2018

■ Tirage moyen 2016 17600 exemplaires

AVIS RECTIFICATIF

de l'annonce parue le 15/03/2018, il fallait lire : Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des personnes intéressées et recevra les observations faites sur le projet soumis à enquête publique à la mairie déléguée de St-Sauveur-de-Peyre, Rue de St-Amans, le village de Saint-Sauveur, 48130 PEYRE-EN-AUBRAC; les jeudis 12 et 19 avril 2018 de 14h30 à 16h30

Mairie de NARBINALS

LOZÈRE

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

AVIS DE MARCHÉ

Département(s) de publication: 48 travaux

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur: Commune de Narbinals.

Correspondant: M. Bernard BASTIDE, Mairie, 48260 NARBINALS - Tél. 04-66-32-50-17 Courriel: moiriedenarbinals@orange.fr

Type de procédure: procédure adaptée.

Objet du marché: travaux de réfection de réseaux rue Las Jéras et rue du Coussadou (EU, EP, AEP, BT Eclairage, Télécom)

Caractéristiques principales: Travaux communaux: Décaissement 867 m², Tranchées 873 ml, PVC CR8 200 mm: 342 ml, 250 mm: 94 ml, regards EU: 13 v, 20 branchements, regards EP: 10 v, grilles: 7 v, fourneaux 45: 154 ml, gaines 63: 210 ml, bicoûches: 147 m².

Travaux SDEE: tranchées: 420 ml, gaines 160, 110, 75: 760 ml. Refus des variantes.

Durée: 4 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de commencement des travaux: avril 2018.

Modalités essentielles de financement et de paiement: Fonds propres des Maîtres d'ouvrage

Autres éléments se référant au règlement de consultation.

Sélection des offres: critères énoncés dans le document de consultation.

Date limite de réception des offres: 13 avril 2018 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres: 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires: La présente consultation est lancée dans le cadre d'un groupement de commune conclu entre le SDEE et la commune de Narbinals, pour lequel la commune de Narbinals a été désignée coordonnateur.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus: Mairie de Narbinals - 48260 Narbinals

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus: Travaux communaux: Cabinet FAICON - Tél. 04.66.32.07.74 - courriel: cabinet.faicon@orange.fr / Travaux SDEE: Alain RAYNALDY - Tél. 04.66.65.77.74 - courriel: a.raynaldy@eas48.fr.

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées: Mairie de Narbinals - 48260 NARBINALS.

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats

50 allée Niels-Bohr

Parc du Millénaire - B.P. 29

34935 MONTPELLIER CEDEX 9

Par décision du 12/02/2018, l'associé unique du SASU DUO MOTOS, au capital de 7500 euros, siège social: Boulevard Saint-Dominique, 48100 MARVEJOLS, immatriculée 808 500 730 RCS MENDE, a décidé de transférer le siège social à effet au 12/02/2018 à Place du Barry, 48100 MARVEJOLS et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. Le Président.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/03/2018 a été constituée une société.

Dénomination: BELIE EN CÈVENNES

Forme: SASU

Capital: 1 000 €

Siège: 5173 RUE PRINCIPALE 48160 LE COLLET-DE-DEZE

Objet: Coiffeur, soins esthétiques et corporels, maquillage

Durée: 99 ans

Président: Mlle DELGUZE Audrey lieu-dit Le Tour 48160 Le Collet-de-Deze

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix

Clauses d'agrément: Les actions sont librement cessibles entre associés.

Immatriculation: Greffe du Tribunal de Commerce de MENDE.

Par ASSP du 15/02/18, il a été constitué une SAS dénommée MACONNÈRE MARGERIDE. Siège social: L'Almondès 48700 St-Denis-en-Margeride. Capital: 500 €. Président: activités de construction spécialisées. Président: M. Didier PASCAL, L'Almondès 48700 St-Denis-en-Margeride. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de MENDE.

AVIS DE CONSTITUTION

Dénominations: DOÛNE

La forme juridique, Capital: SASU au capital de 8 000,00 €

Siège social: Lieu-dit Ferrières et Cons-et-Cèvennes (48 400)

Objet social: la profession d'architecte, urbaniste et ingénieur, la location de maître d'œuvre et toutes les missions se rapportant à l'acte de bâtir, à l'aménagement de l'espace et à la mise en valeur de l'environnement.

Toutes opérations concernant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Durée: 99 ans

Président: LECOMTE Caroline demeurant lieu-dit Ferrière Cons-et-Cèvennes (48400)

La société sera immatriculée au RCS Mende

Clauses relatives à l'agrément des actionnaires et désignation organe social: la habilité à statuer sur demandes agréments: Les cessions d'actions à des tiers ne peuvent être réalisées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

Conditions d'admission aux assemblées actionnaires et exercice du droit de vote: Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix. Agrément: les cessions d'actions sont libres entre associés et sont soumises au respect du droit de préemption des associés en cas de transmission à des tiers. Président: TOULOUSE Karine demeurant Domaine de Barres, Route de Mende, 48300 LANGOGNE. Directeur général: CROZAT Samuel demeurant Domaine de Barres, Route de Mende, 48300 LANGOGNE. Immatriculation au RCS de MENDE.

HOLDING J.L.F.

Société à responsabilité limitée

En liquidation

Au capital de 30489,80 €

Siège social: Place de la Mairie

Télécentre / Maison des Services

48310 FOURNELS

347956534 R.C.S. Mende

Aux termes du procès-verbal de l'AG du 23/02/2018: Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont: - approuvé les comptes de liquidation; - donné quibus au liquidateur Jean-Luc FLORET, demeurant 10 rue Thimonnier 75009 PARIS et déchargé ce dernier de son mandat; - prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de MENDE.

Mention sera faite au RCS: MENDE.

HOLDING J.L.F.

Société à responsabilité limitée

au capital de 30489,80 €

Siège social: Place de la Mairie

Télécentre / Maison des Services

48310 FOURNELS

347956534 R.C.S. Mende

Aux termes du procès-verbal de l'AG du 23/02/2018: il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 23/02/2018 et sa mise en liquidation. Il a été nommé comme liquidateur Jean-Luc FLORET, demeurant 10 rue Thimonnier 75009 PARIS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 10 rue Thimonnier 75009 PARIS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de MENDE.

Mention sera faite au RCS: MENDE.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 16 mars 2018 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société par actions simplifiée.

Dénominations: GELY Nicolas et Pascal.

Capital: 2000 euros.

Siège: L'Escalade 48 000 Pelouse.

Objet: la production, l'exploitation et la commercialisation d'électricité issue d'énergie renouvelables.

Durée: 99 ans.

Admission aux assemblées et droit de vote: tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en copie de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Cession d'actions: les cessions d'actions sont libres entre associés et soumises à l'agrément de la collectivité des associés à l'égalité des tiers.

Président: M. Nicolas GELY domicilié et demeurant Résidence La Dolman, Apt n° 7, lotissement La Chaderedo 48000 Pelouse.

Immatriculation: au RCS de Mende. Pour avis

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats

50 allée Niels-Bohr

Parc du Millénaire - B.P. 29

34935 MONTPELLIER CEDEX 9

Par acte SSP du 13/03/2018, a été constituée la Société « H ET R BARRES », SAS au capital de 12 000 euros. Siège social: Domaine de Barres, Route de Mende, 48300 LANGOGNE. Objet: hôtellerie, village de vacances, peil-déjeuner, restauration, bar, organisation et réception d'événements, traiteur, room service, séminaires, locations de salles, organisation et vente d'activités de loisirs, cours de cuisine, prestations de bien être, prestations esthétiques et vente de produits et afférents, bien-être, soins, prestations d'affaires de golf. Durée: 99 ans. Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote: tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix. Agrément: les cessions d'actions sont libres entre associés et sont soumises au respect du droit de préemption des associés en cas de transmission à des tiers. Président: TOULOUSE Karine demeurant Domaine de Barres, Route de Mende, 48300 LANGOGNE. Directeur général: CROZAT Samuel demeurant Domaine de Barres, Route de Mende, 48300 LANGOGNE. Immatriculation au RCS de MENDE.

Lozère Nouvelle

Service Abonnements

RP 17 - 48001 MENDE Cedex

04.66.49.65.90

2 ans : 113 €

1 an : 62 €

6 mois : 37 €

Je m'abonne

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Règlement à joindre au coupon

Tarifs valables pour la France métropolitaine

4345

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi Libre et Midi Libre Dimanche (journaux habités à partir de 6h) vous proposent de publier vos annonces officielles et légales...

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

AVIS RECTIFICATIF

ENQUÊTE PUBLIQUE préalable à l'attribution d'une partie du chemin rural affecté entre les lieux-dits « Andagnolo » et « La Chazottelle »...

AVIS RECTIFICATIF de l'annonce parue le 18/03/2018, l'Etat lit : le conseiller municipal de l'Etat à la Direction des performances financières...

AUTRES ANNONCES LEGALES

Succession

SUCCESSION VACANTE

Par décision du Juge de l'Etat en date du 02/03/2018, le Juge de l'Etat de la Direction des Finances Publiques de l'Hérault...

LA RAPIDITÉ, C'EST NOTRE QUOTIDIEN

Notre vous assurons les meilleurs délais de publication. Nous vous offrons également une attention de pointe et de nos compétences juridiques de journaux.

Antiquaire achète Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes... 06 80 66 30 57

M. SAHIE MEDIUM Aide au retour de l'âme, médium, intuition, chance, élocution, médium, clairvoyance, paiement à forfait.

NIMES - Jolie TRANS, les féminines avec une finition parfaite et de beaux intérieurs. 07.76.38.08.90

ACHÈTE COLLECTIONS Impression des Livres, l'Imprimerie de l'Etat, MEUR PAPETERIE, imprimerie, imprimerie de journaux, imprimerie de livres.

ANITA, 37 ans, 1,63 m, brune, cheveux courts, yeux bleus, mariée, 2 enfants. Dispo pour des relations sans lendemain uniquement.

ACHÈTE COLLECTIONS Impression des Livres, l'Imprimerie de l'Etat, MEUR PAPETERIE, imprimerie, imprimerie de journaux, imprimerie de livres.

ACHÈTE COLLECTIONS Impression des Livres, l'Imprimerie de l'Etat, MEUR PAPETERIE, imprimerie, imprimerie de journaux, imprimerie de livres.

ACHÈTE COLLECTIONS Impression des Livres, l'Imprimerie de l'Etat, MEUR PAPETERIE, imprimerie, imprimerie de journaux, imprimerie de livres.

ACHÈTE COLLECTIONS Impression des Livres, l'Imprimerie de l'Etat, MEUR PAPETERIE, imprimerie, imprimerie de journaux, imprimerie de livres.

ACHÈTE COLLECTIONS Impression des Livres, l'Imprimerie de l'Etat, MEUR PAPETERIE, imprimerie, imprimerie de journaux, imprimerie de livres.

ACHÈTE COLLECTIONS Impression des Livres, l'Imprimerie de l'Etat, MEUR PAPETERIE, imprimerie, imprimerie de journaux, imprimerie de livres.

ACHÈTE COLLECTIONS Impression des Livres, l'Imprimerie de l'Etat, MEUR PAPETERIE, imprimerie, imprimerie de journaux, imprimerie de livres.

AUTOMOBILES VENTE Autres catégories

PATHEA 6 7550 €

TIAMAT 27 000 €

Ford Focus 1.2 1700 cc 2004 km

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

TIAMAT 600 (180) 11000 €

DAILY 60 2000 €

TRAFIC 1999 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

Pont CHALEY 1000 €

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

PONT RECONSTRUIT MAGAZINE

francemarchés.com TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS Nouveau site 100% GRATUIT PLUS COMPLET ALERTES MAIL

444/8 Ch